

Nouveautés photographiques

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue suisse de photographie**

Band (Jahr): **8 (1896)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

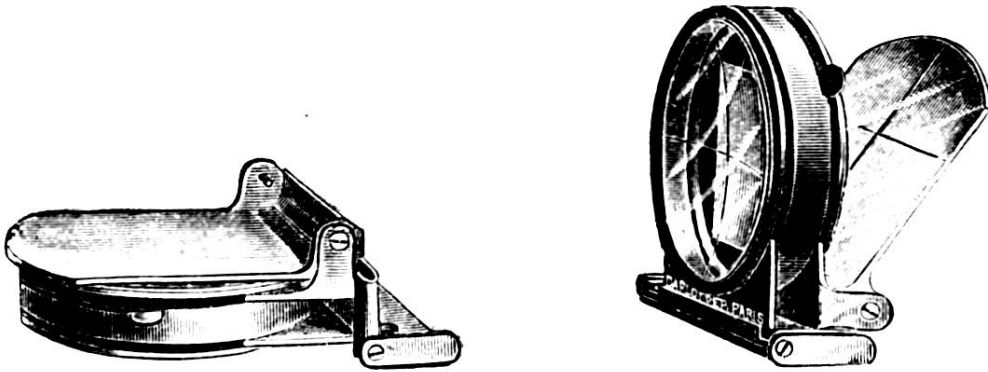
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



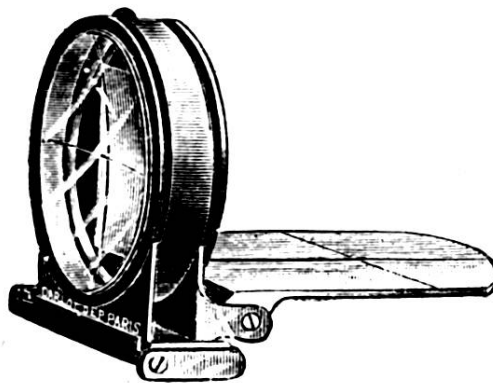
NOUVEAUTÉS PHOTOGRAPHIQUES ¹

Viseur clair à double effet.

Ce nouveau viseur clair, construit par la maison Darlot, se distingue de ceux construits jusqu'ici par



son système de monture à bascule qui lui permet de rester fixé sur la chambre si on le désire, sans



occuper une grande place et d'y rester monté même dans le sac. Son volume est excessivement réduit, il mesure en effet

¹ C. S. P. Genève et Montreux.

de 3 cm. $\frac{1}{2}$ de longueur sur 3 cm. $\frac{1}{2}$ de largeur et 1 cm. d'épaisseur. Il est à double vision ; employé à la hauteur de l'œil, l'image positive se reflète dans la lentille ; mais si l'on préfère employer le viseur horizontalement à la hauteur de la poitrine, il est muni d'un miroir métallique qui se place de lui-même à 45 degrés et donne l'image avec une grande clarté et une parfaite netteté.

Pour opérer avec sûreté dans cette position, deux lignes perpendiculaires entre elles (verticale et horizontale) sont tracées sur l'une des surfaces de la lentille ; lorsque l'image de ces deux lignes vue par réflexion dans le miroir, se superpose exactement à celle des deux lignes semblables tracées sur ce miroir, on peut être assuré d'avoir exactement sur la plaque l'image embrassée par l'objectif.

La lentille de ce viseur est travaillée de façon à correspondre exactement au foyer des objectifs anastigmats. A la vision directe, elle donne une image positive. La monture est pourvue d'un diaphragme circulaire à ouverture rectangulaire mobile pouvant se placer verticalement ou horizontalement de manière à donner l'image en hauteur ou en largeur suivant le genre du sujet.

Ce viseur se construit en monture nickelée ou oxydée.

